



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Budget du Québec : L'économie sociale pourra encore innover

Le Chantier de l'économie sociale salue l'effort économique du gouvernement à court terme, mais ses investissements sociaux doivent viser le long terme.

Montréal, le 18 mars 2009 – Le budget présenté aujourd'hui par la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, contient des mesures pour soutenir l'économie et plus particulièrement l'économie sociale. L'investissement dans l'habitation communautaire, le soutien au secteur culturel, le soutien renouvelé au Réseau québécois du crédit communautaire, l'injection de 5 millions de dollars dans le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) pour le prédémarrage d'entreprise d'économie sociale, ainsi que l'octroi de 300 000 dollars pour une étude sur la mise en place d'un marché secondaire sont toutes des mesures très porteuses et structurantes pour l'économie québécoise. Ces mesures demeurent encore timides, mais, par leur inclusion dans ce budget, le gouvernement reconnaît que l'action citoyenne au Québec peut être un moteur de développement et d'innovation.

Plusieurs mesures exigeraient une vision à plus long terme ou sont absentes du budget. D'abord, le programme AccèsLogis n'est renouvelé que pour une année. Rappelons que la promesse électorale libérale faisait état d'un engagement de 3 000 logements par année sur cinq ans. L'absence d'engagement sur plus d'un an aura un impact négatif sur le rythme de développement, car il y a actuellement 10 000 unités en préparation sur tout le territoire québécois en réponse à des besoins pressants. Malgré un engagement électorale de création de 15 000 nouvelles places en CPE, il y a absence de nouveaux investissements pour leur développement. Le développement doit se poursuivre sans interruption pour continuer à freiner l'engorgement. L'engagement obtenu par l'AQCPE de la part du ministre de la Famille, monsieur Tony Tomassi, de lancer de nouveaux appels de projets dès l'automne est une bonne nouvelle.

Aussi, le gouvernement n'a fait aucune annonce concernant l'inclusion de projets d'économie sociale dans ses nouvelles dépenses d'infrastructure. Le Chantier de l'économie sociale souhaite vivement qu'une part de ces dépenses puisse être réservée pour des projets d'économie sociale, notamment dans les secteurs de l'immobilier communautaire, de la culture et du patrimoine, et de l'écotourisme et du tourisme social. Plus de 130 projets pourraient voir le jour, maintenant et créant plus de 1000 emplois. Une bonification d'urgence de l'aide à la clientèle des entreprises d'économie sociale en aide domestique est aussi manquante dans ce budget. Rappelons que le secteur a exigé une mesure d'urgence de 15 millions de dollars pour mettre à jour l'aide financière accordée aux clients qui n'a pas été majorée ou indexée depuis plus de 10 ans. Sans cette mesure d'urgence, le phénomène d'abandon de service de la part de la clientèle plus âgée et vulnérable ne pourra que croître, engorgeant ainsi le système de santé québécois. Le gouvernement doit absolument remédier cette situation dans les plus brefs délais.

« Le gouvernement a compris cette année qu'il y avait des opportunités innovatrices à saisir, notamment en économie sociale. Nous continuerons à travailler avec tous nos partenaires pour consolider et faire fleurir une économie aux services de nos besoins collectifs. Par contre, nous sommes inquiets par rapport aux conséquences possibles de l'indexation des tarifs et la hausse de la taxe de vente sur les plus démunis de notre société. Un vaste débat social est nécessaire pour s'assurer que les plus vulnérables seront à l'abri d'un recul de leur niveau de vie », a déclaré Nancy Neamtan, présidente directrice-générale du Chantier de l'économie sociale.

La crise économique et financière actuelle est une opportunité pour le gouvernement de miser sur le débat et l'action citoyenne, puisant ainsi dans une multitude d'expériences des solutions plus solidaires et plus durables. Nous croyons que si le gouvernement intègre dans sa réflexion stratégique de développement la reconnaissance de la pluralité de notre économie, d'une harmonie plus grande de l'humain et de son milieu de vie, d'une occupation du territoire s'appuyant sur l'interdépendance, la prise en charge et le respect, d'une reconnaissance de la culture et de la créativité et de la solidarité internationale, le Québec trouvera des moyens originaux et porteurs pour aider ceux et celles dans le plus grand besoin. Le PIB, le montant annuel des

investissements étrangers et notre balance commerciale ne témoignent que d'une infime partie de notre santé collective. Il est grand temps pour le gouvernement de s'intéresser prioritairement à d'autres indicateurs de notre bien-être.

L'économie sociale québécoise est composée d'environ 7 000 entreprises, coopératives et OSBL, œuvrant dans 20 secteurs économiques (arts et culture, agroalimentaire, commerce de détail, environnement, immobilier collectif, loisir et tourisme, technologies de l'information et des communications, médias, manufacturier, services aux personnes, etc.). Elle emploie plus de 125 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de plus de 17 milliards de dollars annuellement, ce qui représente environ 6 % du PIB québécois.

-30-

Pour information : Jacques Hérivault
(514) 899-9916, poste 236 ou (514) 992-5603
Responsable des communications stratégiques
Chantier de l'économie sociale

